



ATELIER #5 - BUDGET 2018 : FISCALITE ET POUVOIR D'ACHAT

COMPTE-RENDU DES ECHANGES

INTRODUCTION DE PACOME RUPIN

Le budget commence déjà à faire débat, à la fois dans la presse et parmi nos concitoyens. Souvent, les mesures sont l'objet de caricatures, alors même que tous les contours n'ont pas encore été précisés. Il y a donc un réel besoin d'expliquer, ce qui nous a amené à préparer cet atelier sur le projet de loi de finances.

Ce budget est le reflet du programme : il n'y a pas de surprises ! Il s'agit de transposer en moyens et en objectifs chiffrés les propositions du candidat Emmanuel Macron.

La conjoncture est favorable, et c'est habituellement dans ce cas que l'on relâche les efforts. Aujourd'hui, le Gouvernement et La République En Marche veulent aller plus loin. N'oublions pas qu'en dépit de ces bons indicateurs, nous avons toujours des niveaux de dette et de déficit très mauvais. Le Président et la majorité sont profondément européens : c'est pourquoi nous devons respecter nos engagements vis-à-vis de nos partenaires. Nous faisons partie des derniers à ne pas avoir atteint l'objectif des 3% de PIB.

Ce budget est celui des promesses tenues : baisser en même temps la dépense publique et l'investissement, et créer de la croissance et de l'emploi. Il fixe un cap chiffré.

Les mesures reposent sur un triptyque : libérer, pour redonner de l'attractivité à l'investissement dans l'économie réelle ; protéger, pour redonner du pouvoir d'achat aux Français et de la valeur au travail ; investir, pour dans les individus et dans l'Etat, en faisant des économies sur des dépenses inutiles qui pourront être réinvesties dans des politiques prioritaires, et en facilitant l'investissement privé.

*Pacôme
Rupin —*

RESTITUTION DES TRAVAUX EN SOUS-GROUPES

Chacun des groupes ayant nommé un rapporteur en début d'atelier, et s'étant prononcé sur une proposition pour chaque question, les participants ont déterminé en plénière les sujets qu'ils souhaitent prioritairement traiter dans le cadre du budget 2018. Dans le cas où les propositions étaient diverses et nombreuses, sans que ne se dégage une tendance, ils ont été invités à voter en un ou deux tours pour choisir une proposition.

1. Parmi les mesures fiscales et budgétaires du PLF 2018, laquelle vous paraît la plus importante et pourquoi ?

→ **Mesure retenue majoritairement (17 votes) : redonner du pouvoir d'achat aux Français**, notamment par le transfert des cotisations salariales sur la CSG (« pour que le travail paie ») et par l'exonération de taxe d'habitation pour 80% des Français d'ici 2020.

Autre mesure (12 votes) : compétitivité et attractivité. Les participants ont notamment signalé que pour distribuer, il fallait d'abord créer de la richesse et surveiller le « gâchis d'argent public ». La baisse de l'impôt sur les sociétés à 25% d'ici 5 ans a été soulignée comme une mesure bénéfique à toutes les entreprises, donc aux salariés par transitivité.

2. Parmi ces mesures, avec laquelle êtes-vous le plus en désaccord et pourquoi ?

→ **Mesure retenue majoritairement : la réforme de l'ISF**. Il a été souligné que la mesure n'était pas claire et manquait de pédagogie pour le grand public, avec des craintes que les grandes entreprises du CAC40 en soient les seules bénéficiaires, et non les TPE / PME. Les participants ont cependant évoqué des désaccords très différents autour de cette mesure.

→ **Le désaccord qui a été retenu (23 votes) a été exprimé sous la forme « garder l'IFI, en donnant davantage de garanties »**. Il a notamment été évoqué de reprendre le mot « solidarité » (ex : ISFI), qui était un élément symbolique fort dans le sigle ISF.

Les autres propositions sur lesquelles ils ont voté pour se positionner :

- Supprimer totalement l'impôt sur la fortune, quelle que soit sa forme (équité, lisibilité) : 11 votes
- Conserver la mesure du Gouvernement (IFI) telle quelle : 2 votes
- Conserver l'ISF tel quel : 0 votes

Par ailleurs, certains participants ont regretté que la transformation du CICE aille moins vite qu'annoncé.

Pacôme Rupin a mis en avant, à partir de ces divergences, le fait que ce budget était un projet d'équilibre. Il a par ailleurs rappelé que le rapporteur du projet de loi, Joël Giraud, avait ouvert le débat sur la potentielle intégration dans l'IFI des « signes extérieurs de richesse » (Yachts etc.). Ceci est une première garantie qui pourrait émerger : les discussions ne sont pas closes.

La logique est de libérer l'épargne financière de cet impôt, afin que l'investissement dans l'économie productive, celle qui crée de la richesse et de l'emploi, soit plus attractif. Il faudra toutefois, conformément aux engagements de la majorité, évaluer cette transformation pour savoir si elle atteint ses objectifs de réorientation de la richesse.

3. Y a-t-il une mesure / proposition qui ne serait pas abordée ou contenue dans ce projet et que vous souhaiteriez mettre en avant ?

Deux mesures se sont retrouvées en têtes des votes au « premier tour », parmi de nombreuses propositions. Voici le résultat du « deuxième tour de vote » :

→ **Mesure retenue majoritairement (16 votes) : lutter contre l'optimisation fiscale des GAFA.**

Mesure « finaliste » (15 votes) : inciter / favoriser l'investissement dans la transition énergétique et le développement durable

Autres mesures : réformer les droits de succession (augmentation des droits pour les particuliers, baisse des droits pour les transmissions d'entreprise), renforcer les systèmes de participation et d'intéressement, inciter davantage fiscalement à réinvestir les bénéficiaires dans l'entreprise, améliorer la gouvernance des grandes entreprises (mesures plus coercitives), aller plus loin pour supprimer les allocations familiales à partir d'un certain niveau de revenu, supprimer les niches fiscales pour les plus riches.